



Entendre et Voir
autrement

Rapport d'activités 2016



Entendre et Voir
autrement

Les Marmettes



Entendre et Voir
autrement

Action
Fondation
Romande
SourdAveugles

Membre INSOS Suisse
Association de branche
nationale des institutions pour
personnes avec handicap
Membre AVIP
Association
Valaisanne des Institutions en
faveur des personnes
en difficulté

Billet du Président



Sommaire

Billet du Président p. 2

Billet de la direction p. 3

2016 en chiffres p. 4-5

Bilan et Comptes p. 6-7

La FRSA p. 8

■ En 2014, la Suisse a adhéré à la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées. Madame la Conseillère d'Etat Esther Waeber-Kalbermatten le rappelait récemment soulignant que nous allions vers des changements.

A la suite du dernier rapport d'évaluation des besoins et de planification de l'offre en institution pour la période 2017-2021, il manquerait environ 80 places en hébergement et 170 places en centre de jour. C'est un défi humain et financier qu'il s'agira de relever pour permettre aux personnes en situation de handicap de vivre pleinement.

Notre centre a atteint sa capacité d'accueil; la Direction et le Conseil de Fondation travaillent sur un projet de surélévation d'un bâtiment et étudient la possibilité de délocaliser les ateliers d'occupation.

Grâce aux dons notamment, nous espérons pouvoir réaliser ce projet rapidement.

Un nouveau concept de communication a été réalisé à l'échelle d'une institution romande et doit contribuer à mieux faire connaître le centre de compétences de Monthey spécialisé dans le domaine des handicaps sensoriels cumulés. Le Conseil de Fondation et la Direction fondent leur action avec une attention particulière portée à la mise en place d'une organisation la plus rationnelle possible et certifiée par de récents labels de qualité. Ils comptent sur un personnel au bénéfice d'une formation, reconnue et complétée régulièrement par des cours de perfectionnement, au service des résidents.

Notre activité spécifique n'existerait pas sans nos nombreux partenaires et acteurs que je tiens à remercier, en particulier le Service de l'Action Sociale de l'Etat du Valais et les services partenaires des autres cantons romands, la Direction et les Collaborateurs du Centre des Marmettes et mes collègues du Conseil de Fondation.

J'exprime également ma sincère gratitude envers tous nos donateurs qui ont manifesté leur soutien tout au long de l'année 2016, plus particulièrement :

- ◆ Madame Lily Viredaz-Thévenaz pour un total de dons de CHF 10'000.-
- ◆ Monsieur Pierre Ambrogini-Geiger pour un total de dons de CHF 10'000.-
- ◆ Madame Barha Vedat pour un total de dons de CHF 3'000.-
- ◆ Monsieur Roland Sussmann pour un total de dons de CHF 2'000.-
- ◆ Monsieur Michel Bron pour un total de dons de CHF 1'800.-
- ◆ Monsieur Henri Vannaz pour un total de dons de CHF 1'700.-
- ◆ Madame Anne-Marie Wyskiel pour un total de dons de CHF 1'500.-
- ◆ Madame Jutta Pfeiffer pour un total de dons de CHF 1'500.-
- ◆ Madame Patricia Maier pour un total de dons de CHF 1'444.-
- ◆ Madame Marthe Barbier-Dewarrat pour un total de dons de CHF 1'400.-
- ◆ Monsieur Gilbert Luyet pour un total de dons de CHF 1'300.-
- ◆ Madame Sylvia Hochuli pour un total de dons de CHF 1'300.-
- ◆ Madame Simone Carron pour un total de dons de CHF 1'200.-
- ◆ Madame Catherine Junod pour un total de dons de CHF 1'200.-
- ◆ Monsieur Pascal Coudray pour un total de dons de CHF 1'200.-
- ◆ Madame Colette Thorens pour un total de dons de CHF 1'200.-
- ◆ Monsieur Alexandre Sarbach pour un total de dons de CHF 1'100.-
- ◆ Monsieur Jean-François Chaponnière pour un total de dons de CHF 1'000.-
- ◆ Madame Nicole Bertallo pour un total de dons de CHF 1'000.-
- ◆ Monsieur André Chevalley pour un total de dons de CHF 1'000.-
- ◆ Monsieur Philip Firmenich pour un total de dons de CHF 1'000.-
- ◆ Monsieur Jean-Marc Meichtry pour un total de dons de CHF 1'000.-

Ainsi que tous nos généreux donateurs fidèles, qui soutiennent les personnes sourdaveugles et répondent positivement à nos campagnes de recherche de fonds.

A toutes et à tous, un très grand MERCI.

Gilbert Mudry
Président



SourdAveugle
signifie être atteint
d'une déficience
cumulée totale ou
partielle de la vue et
de l'ouïe, sans
exclure d'autres
handicaps associés.

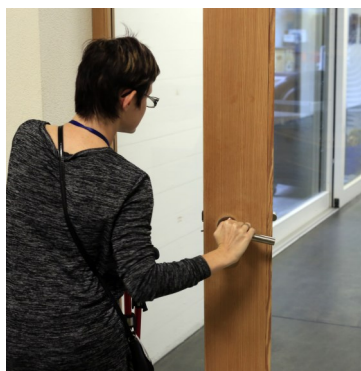
Billet de la Direction

■ C'est avec un grand plaisir que je prends la plume pour relater 2016 qui fut une année de réflexion et de travail pour notre conseil de fondation.

En effet, la fondation et sa mission ont été évaluées. Des objectifs ont été réalisés et d'autres ont été posés. Dans un contexte social de changements, de nouvelles valeurs s'installent et les pratiques professionnelles devront s'y adapter. L'institution doit pouvoir proposer des prestations novatrices permettant des choix aux personnes en situation de handicap. Toutefois à l'impossible nul n'est tenu et comme pour tous, ces choix vont dépendre des ressources financières notamment.

La **CDPH** (convention relative aux droits des personnes handicapées des Nations Unies), a été conclue à New York le 13 décembre 2006. Elle a été approuvée par l'Assemblée fédérale le 13 décembre 2013, pour entrer en vigueur dans notre pays le 15 mai 2014.

La CDPH n'est pas une loi en soi. Elle rassemble des grands principes proclamés dans la Charte des Nations Unies, lesquels disent: *« reconnaître la dignité et la valeur inhérentes à tous les membres de la famille humaine ainsi que leurs droits égaux et inaliénables. Ces principes constituent le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde. Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés qui y sont énoncés, sans distinction aucune. Ainsi la CDPH réaffirme le caractère universel, indivisible, interdépendant et indissociable de tous les droits de l'homme et de toutes les libertés fondamentales et la nécessité d'en garantir la pleine jouissance aux **personnes handicapées** sans discrimination. »* Par personnes handicapées, la convention entend: *« des personnes qui présentent des incapacités physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles durables dont l'interaction avec diverses barrières peut faire obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres. »*



Ainsi est posée une volonté, celle de la participation des personnes handicapées à la société sans freins ou barrières, de manière égale à nous tous.

Mais parfois, comment allons-nous faire?

Je me souviens d'une sortie à Lausanne avec

une amie en chaise roulante, sourde et malvoyante, nous allions au cinéma. Quelle galère! Il est vrai qu'il n'est pas possible d'aplanir Lausanne, mais créer des places handicaps non disposées en pente, proches des lieux de divertissements oui, c'est possible. Qu'en est-il pour nos résidents? Ils sont aveugles, la canne

blanche les aide dans la mesure où il y a des trottoirs qui leur permettent de se situer par rapport à la route.

Ainsi, une de nos missions, la plus complexe, est de pouvoir faciliter les prises de décisions pour des personnes sourdaveugles ou sourdes avec handicaps associés qui n'ont souvent, en dehors d'une structure telle que les Marmettes, pas droit à la parole et pas d'accès à l'information.



*Participer, c'est communiquer avec un autre que soi.
Encore faut-il pouvoir le faire....*

En effet, dans le monde du handicap, seul les plus forts peuvent avoir accès aux décisions et y participer pleinement. Ce sont eux qui décident alors pour les plus faibles d'entre eux.



Il arrive que ce qui est bon pour les uns, devienne dangereux pour les autres, tels des trottoirs aplanis pour une personne en chaise et qui devient un danger pour une personne aveugle ou une impossibilité de sortir pour une personne sourdaveugle.

Alors....tout un chantier pour le futur, celui de proposer des alternatives d'habitat, créer des places de travail protégées et, bien sûr, trouver les fonds nécessaires pour que les personnes en situation de handicap participent à la vie sociale.



Françoise Gay-Truffer
Directrice

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Françoise Gay-Truffer'.

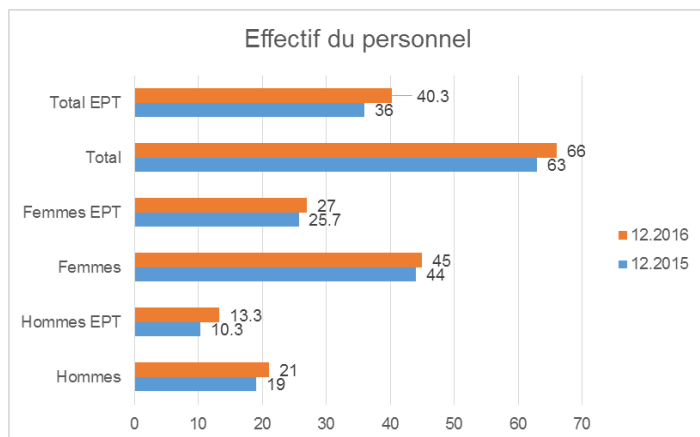
2016 en chiffres et en pointillés...

■ Personnel

La FRSA s'engage avec passion pour un climat de travail motivant, axé sur un accompagnement performant.

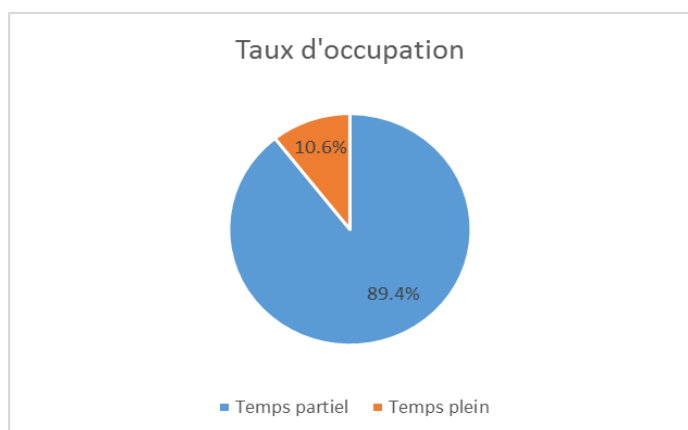
En 2016, l'institution a augmenté son effectif du personnel de 4.8%. Elle compte 66 employés pour 40.3 EP. Le taux de rotation s'élève à 3.1%.

Cette augmentation est due au développement de l'institution et sa volonté de fournir un accompagnement de qualité indispensable. En effet, les personnes



atteintes de handicaps sensoriels cumulés et associés à d'autres maladies nécessitent une prise en charge unique et spécifique.

Au sein de l'institution 10.6% des collaborateurs travaillent à temps plein et 89.4% à temps partiel. Sur le marché suisse du travail, 36.1% des travailleurs sont employés à temps partiel. Ce pourcentage élevé est courant dans le secteur social notamment. Il est aussi issu d'une politique institutionnelle de gestion du personnel offrant des modèles de travail attrayants, favorisant l'égalité.



■ Formation et liens avec l'extérieur

En Suisse, il n'existe pas de formation spécifique en surdité congénitale. La FRSA propose à ses collaborateurs des formations pointues dans ce domaine très particulier. Pour se faire, elle réalise elle-même, via ses experts, des cours spécialisés au sein même de la structure et/ou à l'extérieur, comme par exemple

dans les écoles de formation des secteurs de la santé et du social.

Ainsi donc, la FRSA s'investit dans les formations de ses collaborateurs afin qu'ils puissent assurer avec confiance leurs tâches dans leur fonction au sein des Marmettes. Des cours de langue des signes française (LSF) de niveau 1 à 3 sont proposés pour les nouveaux collaborateurs. Un concept de formations continues présente les cours et stages à suivre selon leur degré d'intérêt pour l'institution. Des sessions à Poitiers, au CRESAM (Centre national de ressources handicaps rares et surdité), sont également recommandées pour certains collaborateurs. Trois collaboratrices suivent une formation en cours d'emploi.

Depuis l'arrivée de M. Yann Gunzinger, responsable

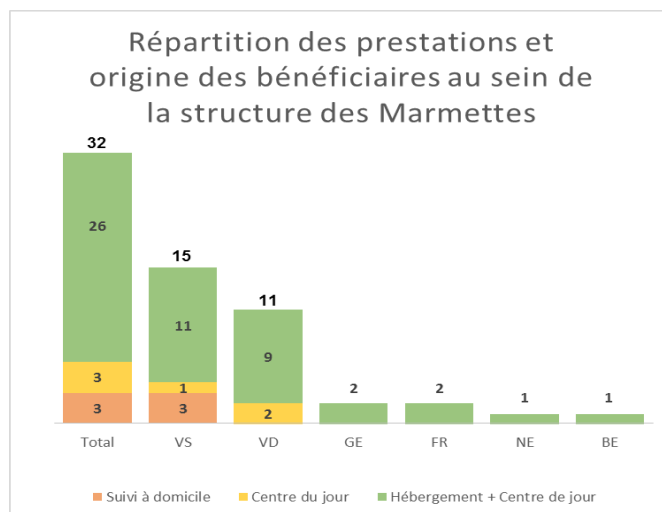


socio-éducatif, les équipes bénéficient d'un accompagnement renforcé dans la pratique réflexive autour des problématiques de violence. Des conditions-cadres optimales et une formation complète, proche du terrain les préparent à leur avenir de professionnels compétents et autonomes.

■ Population accueillie en 2016

En 2016, les Marmettes accueillent deux jeunes adultes en hébergement et en centre de jour. L'un du canton de Vaud et l'autre du Valais.

Une de nos résidentes valaisannes, après avoir été accompagnée dans les apprentissages du quotidien, a pu accéder à l'indépendance. Elle vit désormais dans son appartement en ville et continue son activité de travail en centre de jour.



*Suivi à domicile : prestation uniquement en Valais.

Un résident vaudois est retourné vivre au sein de sa famille.

L'occupation a donc été de 8'609 journées civiles pour l'ensemble des résidents romands.

2016 en images

Séjour de vacances dans la Vallée de Joux



Le séjour s'est déroulé magnifiquement bien. La participation était telle qu'il a fallu malheureusement refuser du monde par manque de places. Le groupe était constitué de 75 personnes. 36 personnes en situation de handicaps sensoriels multiples dont 12 externes

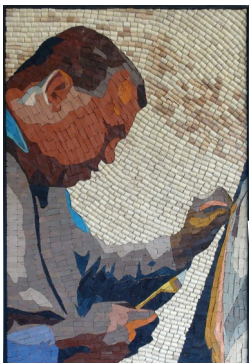
au centre des Marmettes se sont rencontrées. Pour certain, ce fut une première expérience, qui leur a permis de vivre de nouvelles aventures riches en émotions.



Elles sont rentrées chez elles, des souvenirs plein la tête avec le souhait de revenir l'année prochaine.

Exposition et travail dans la Grange à Vannay

Du 10 septembre au 23 septembre, les travailleurs en situation de handicap du centre des Marmettes à Monthey, ont eu le plaisir d'inviter le public à venir voir leur travaux et la manière dont ils les réalisent. Les ateliers se sont donc installés dans l'espace d'exposition de la Grange à Vannay située en face de l'institution au grand plaisir des personnes concernées par le handicap. C'est un commencement à l'intégration au sein même de la vie sociale montheysanne.



Rencontre avec la protection civile: une belle expérience !



Grâce à un système de guide constitué d'un repère tactile, les personnes sourdaveugles ont pu découvrir le tir à l'arc. Durant 3 jours, elles ont également partagé des moments d'atelier et d'échanges avec les personnes de la protection civile. Celles-ci ont organisé une bonne grillade au domaine des Mangettes qui clôturait magnifiquement ces rencontres.



Manifestation, rencontres et fêtes



Carnaval à la Castalie , une belle rencontre et du plaisir à créer son propre costume.

Une fête des familles riche en couleurs.



Le plaisir de partager ensemble des instants de joie , simplement.



Bilan au 31 décembre 2016

	Marmettes	Fondation	Cumulé
	CHF	CHF	CHF
Disponible	873'582.56	2'338'764.80	3'212'347.36
Réalisables	517'914.95	4'360.55	522'275.50
CIRCULANT	1'391'497.51	2'343'125.35	3'734'622.86
Investissements	193'141.50	12'685'754.77	12'878'896.27
Subventions & dons	-205'895.55	-7'687'741.25	-7'893'636.80
IMMOBILISE	-12'754.05	4'998'013.52	4'985'259.47
TOTAL DE L'ACTIF	1'378'743.46	7'341'138.87	8'719'882.33
Fonds étrangers à court terme	737'940.91	-196'738.25	541'202.66
Prêts hypothécaires / Long terme	-	3'307'600.00	3'307'600.00
FONDS ETRANGERS	737'940.91	3'110'861.75	3'848'802.66
Capital dotation	30'000.00	-	30'000.00
Fonds de réserve	74'893.66	-	74'893.66
Résultat reporté	417'757.76	4'242'587.53	4'660'345.29
Résultat de l'exercice	118'151.13	-12'310.41	105'840.72
Résultat au bilan	535'908.89	4'230'277.12	4'766'186.01
FONDS PROPRES	640'802.55	4'230'277.12	4'871'079.67
TOTAL DU PASSIF	1'378'743.46	7'341'138.87	8'719'882.33

*Y-compris don Loterie Romande CHF 815'000.00

COMPTES 2016

	2016	2015
	Avant attribution	Après attribution
	CHF	CHF
EXPLOITATION Marmettes		
Revenus intra-cantonaux	512'098.10	491'138.10
Revenus extra-cantonaux	2'778'149.80	2'556'744.45
Autres revenus	179'758.95	116'510.05
Total des produits	3'470'006.85	3'164'392.60
Frais de personnel	-3'911'037.17	-3'456'272.47
Autres charges d'exploitation (v/dét.annexes 3)	-712'962.55	-703'128.57
Total des charges	-4'623'999.72	-4'159'401.04
Total résultat intermédiaire d'exploitation	-1'153'992.87	-995'008.44
Subventions cantonales	1'272'144.00	1'207'532.00
Solde intermédiaire d'exploitation	118'151.13	212'523.56
Reprise selon demande du SAS		17'422.50
Solde subvention définitive	-	-44'397.46
Résultat intermédiaire d'exploitation	118'151.13	185'548.60
Subvention extraordinaire cantonale	-	-
Fonds de réserve d'exploitation : constitution et augmentation	-	-74'893.66
Fonds de réserve d'exploitation : réduction et dissolution	-	-
Prêt couverture déficit exploitation : augmentation	-	-
Prêt couverture déficit exploitation : réduction	-	-110'654.94
Résultat d'exploitation	118'151.13	0.00
HORS EXPLOITATION		
Recherche de Fonds (direct / indirect)	140'947.88	173'936.77
Dons	44'916.60	15'154.40
Camp (2016 : y.c. don extraordinaire)	16'145.62	1'647.17
Raisinée	834.00	16.70
Fondation: Organes, impôts et divers	-111'594.26	-73'334.75
Charges & produits immeuble hors exploitation	-103'560.25	-90'849.73
Total Résultat hors exploitation	-12'310.41	26'570.56
RESULTAT DE L'EXERCICE	105'840.72	26'570.56



Entendre et Voir
autrement

La dénomination « **SourdAveugle** » est un terme générique. Il signifie être atteint d'une déficience cumulée totale ou partielle de la vue et de l'ouïe, sans exclure d'autres pathologies associées. Certaines personnes sont totalement sourdes et aveugles, tandis que d'autres ont des potentiels visuels et auditifs.

La surdicécité entraîne des difficultés extrêmes dans les domaines de l'éducation, de la formation, du travail et de l'accès à la vie sociale. Quel que soit le degré de chaque atteinte, leur complexité entraîne des problématiques telles qu'elles ne peuvent être résolues automatiquement, ni par les prestataires de services pour sourds ou aveugles et malvoyants.

La **surdicécité** est donc un handicap à part. Il empêche de participer pleinement et activement à la vie sociale.

Raison d'être et mission

La FRSA, fondation privée de droit suisse, a été créée par l'Association Romande en faveur des personnes SourdAveugles en mai 1999. Elle a pour but d'agir en faveur des personnes sourdaveugles de tous âges et de tous niveaux intellectuels.

Elle se décline aujourd'hui en plusieurs entités sous la marque FRSA. « Les **Marmettes FRSA** » gère un centre d'accueil à Monthey, **unique en Suisse Romande**, pour personnes sourdaveugles et sourdes avec handicaps associés de 15 à 65 ans.

Les personnes aveugles avec handicaps associés, exceptée la déficience mentale, sont également accueillies. L'institution est subventionnée depuis janvier 2003.

Les autres activités qui ne sont pas ou plus subventionnées, peuvent se réaliser grâce à « **Action FRSA** » et les dons que la fondation reçoit via la recherche de fonds.

Afin d'assurer la pérennité du Centre des Marmettes « **Action FRSA** » continue sa mission et:

- ♦ Développe des projets pour les personnes concernées par de graves handicaps sensoriels.
- ♦ Sensibilise les milieux professionnels de la santé et du social aux particularités du handicap.
- ♦ Accompagne les familles et propose un soutien psycho-éducatif aux enfants atteints d'un handicap congénital sensoriel cumulé de la vue et de l'ouïe.

Chaque don compte.

Un grand Merci pour votre soutien

CCP : 17-180373-4

en faveur de : Action FRSA

1870 Monthey

Conseil de Fondation 2016

Président

Gilbert MUDRY
Responsable crédits
Banque Raiffeisen, Monthey

Trésorier

Tristan MOTTET
Enseignant
Membre du conseil de direction
de la HEP VS, Monthey

Membres

Maria SÄGESSER-COCCO
Chromathérapeute indépendante
Affoltern-am-Albis

Christian MULTONE
Conseiller communal, Monthey

Mary-Louise DUTOIT-MARCO
Médecin ORL et spécialiste de la voix,
Fondatrice du centre de phoniatry au CHUV à
Lausanne

Christian FREY
Ancien Directeur général de la Fondation
Clair Bois à Genève

Xavier-Robert KAUFMANN
Ancien directeur général de la Fondation
Les Eglantines à Vevey

Jean Henri Hubert LEFÉBURE
Formateur - Consultant Management et GRH
Yverdon

Direction FRSA Les Marmettes

Françoise GAY-TRUFFER
Directrice d'institutions sociales,
spécialiste en communication
dans le domaine de la surdicécité

Institution Les Marmettes FRSA

Av. du Crochetan 33

CH - 1870 Monthey

Tél : 024 473 88 60 Fax : 024 472 19 42

marmettes@frsa.ch

Action FRSA

Fondation Romande SourdAveugles

Av. du Crochetan 33

CH - 1870 Monthey

Tél : 024 472 19 09
(heure de bureau)

info@frsa.ch WWW.FRSA.CH